

Commission de la recherche
Séance du 13 décembre 2017

Délibération n°7
Portant approbation de la création d'une structure fédérative
en Humanités numériques Lettres-SHS

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant qu'il convient de structurer la recherche en humanités numériques Lettres-SHS dans le cadre de l'École Universitaire de Recherche « Patrimoine, Art, Création »,

Considérant que les laboratoires AGORA et LDI seront amenés à retravailler leurs structuration dans le cadre de cette EUR,

Considérant que leurs projets et leurs actions en humanités numériques pourraient être intégrés à une structure fédérative,

Considérant que le laboratoire ETIS signerait une convention de partenariat dans le cadre d'une plateforme collaborative entre les chercheurs informaticiens d'ETIS et la structure fédérative,

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche :

Vote

| | |
|---|-----------------------|
| Nombre de membres en exercice : 37 | Pour : 26 |
| Nombre de membres présents : 16 | Contre : 0 |
| Nombre de membres représentés : 10 | Abstention : 0 |
| Membres absents et non représentés : 11 | Non-participation : 0 |

Article unique : approuve la création de la structure fédérative en Humanités numériques Lettres-SHS.

Le président
de la commission de la recherche,



Olivier BERTRAND

Transmis au rectorat le : 18 mai 2018
Notifié le : 18 mai 2018